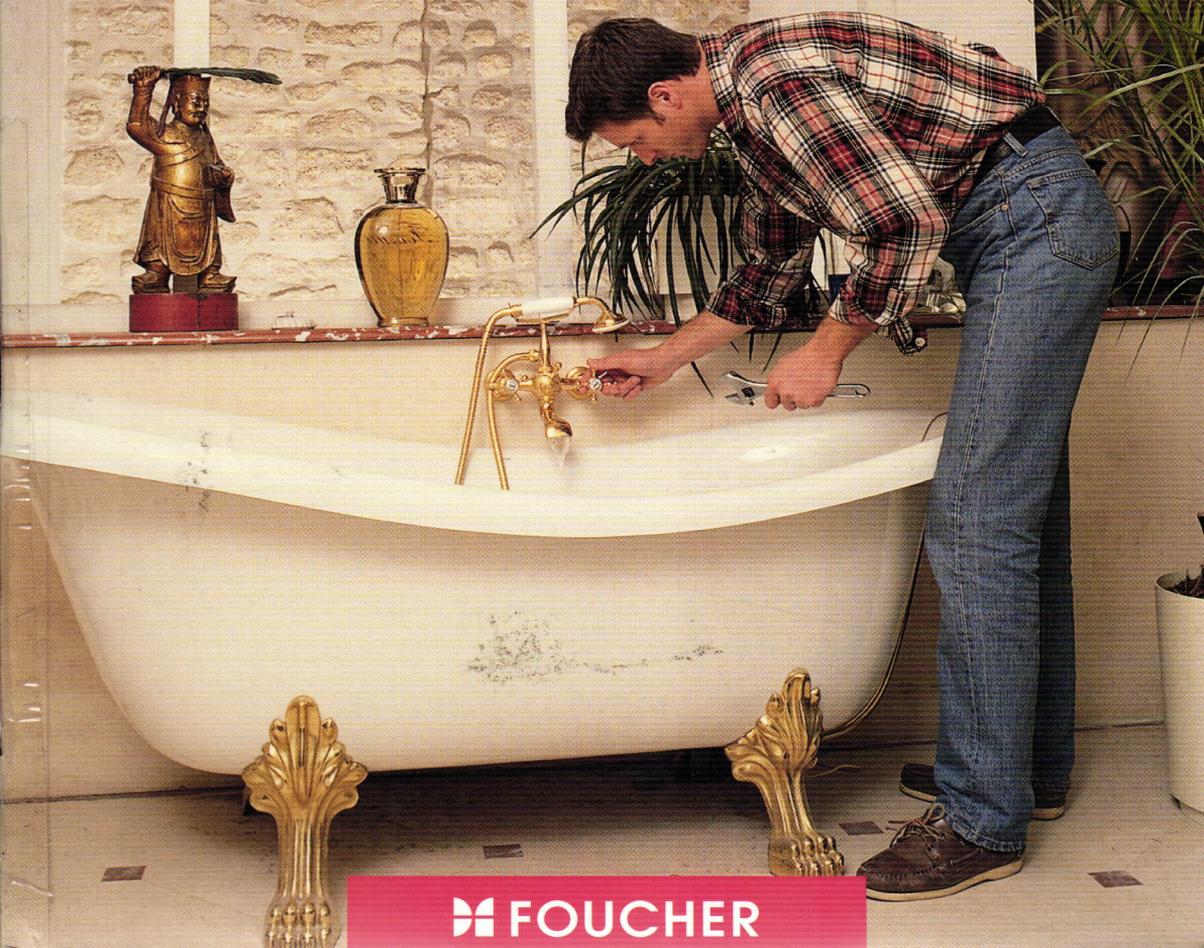


LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Stéphane Longo

# Installations sanitaires dans l'habitat



 FOUCHER

# Sommaire

<b>Plan d'ensemble du pavillon</b> .....	5
<b>Plan d'ensemble des installations sanitaires</b> .....	7
■ 1 ■ Installation d'un adoucisseur .....	9
<b>Installation d'une salle d'eau</b> .....	13
■ 2 ■ Installation d'un lavabo .....	15
■ 3 ■ Installation d'une cabine de douche .....	21
■ 4 ■ Installation d'une cuvette de W.-C. ....	27
<b>Installation d'une cuisine</b> .....	33
■ 5 ■ Installation d'un évier 2 bacs .....	35
■ 6 ■ Installation d'un lave-vaisselle .....	41
■ 7 ■ Installation hydraulique d'un ballon d'eau chaude sanitaire .....	45
■ 8 ■ Installation électrique d'un ballon d'eau chaude sanitaire .....	49
■ 9 ■ Installation d'une fosse septique toutes eaux .....	53
■ 10 ■ Installation d'un arrosage automatique .....	57
<b>Fiche 1</b> Travaux d'extrémité : le collet battu.....	63
<b>Fiche 2</b> Travaux d'extrémité : l'emboîture .....	64
<b>Fiche 3</b> Travaux d'extrémité : la rétreinte.....	65
<b>Fiche 4</b> Dérivation : piquage droit.....	67
<b>Fiche 5</b> Changement de direction : cintre 90° (1).....	69
<b>Fiche 6</b> Changement de direction : cintre 90° (2).....	71
<b>Fiche 7</b> Changement de direction : baïonnette.....	73
<b>Fiche 8</b> Changement de direction : chapeau de gendarme.....	75
<b>Fiche 9</b> Équipement d'un appareil sanitaire .....	77
<b>Fiche 10</b> Implantation d'un appareil sanitaire .....	78
<b>Fiche 11</b> Pose d'une canalisation électrique .....	79
<b>Fiche 12</b> Schéma.....	81
<b>Fiche 13</b> Fixations .....	83
<b>Fiche 14</b> Appareils sanitaires.....	85
<b>Fiche 15</b> Bondes et vidages.....	87
<b>Fiche 16</b> Siphons.....	89
<b>Fiche 17</b> Choix des bondes et siphons .....	91
<b>Fiche 18</b> Robinetterie.....	93
<b>Fiche 19</b> Choix de la robinetterie (Théorie des attributs).....	95
<b>Fiche 20</b> Mitigeur thermostatique.....	96
<b>Fiche 21</b> Mélangeur à disques céramique .....	97
<b>Fiche 22</b> Production d'eau chaude sanitaire (Théorie des attributs).....	98
<b>Fiche 23</b> Raccordement électrique d'un ballon d'eau chaude sanitaire.....	99
<b>Fiche 24</b> Groupe de sécurité.....	101
<b>Fiche 25</b> Anti-béliers.....	103
<b>Fiche 26</b> Disconnecteur.....	107
<b>Fiche 27</b> Traitement des eaux domestiques (Notions).....	108
<b>Fiche 28</b> Fosse septique toutes eaux .....	109
<b>Fiche 29</b> Différents types d'épuration des eaux usées et vannes d'une habitation .....	111
<b>Fiche 30</b> Arrosage automatique.....	113
<b>Fiche 31</b> Arrosage automatique. Détermination des arroseurs et réseaux.....	115
<b>Fiche 32</b> Arrosage automatique. Accessoires des arroseurs et réseaux.....	117
<b>Fiche 33</b> Tube cuivre.....	119
<b>Fiche 34</b> Raccords pour tube cuivre.....	120
<b>Fiche 35</b> Tube PVC.....	121
<b>Fiche 36</b> Raccords pour tubes PVC.....	122
<b>Fiche 37</b> Exemple de normalisation.....	123
<b>Fiche 38</b> Sécurité électrique de la salle d'eau.....	125
<b>Fiche 39</b> Sécurité électrique – Habilitation électrique.....	126
<b>Les mots du métier</b> .....	127

## Dans la collection Les métiers du bâtiment

*Le chauffage dans l'habitat*

*Le carrelage dans l'habitat*

*La climatisation dans l'habitat*

*Installations sanitaires dans l'habitat*



« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs.

Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération.

En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

ISBN 2-216-08860-9

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du Copyright (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 – art. 40 et 41 et Code pénal – art. 425).